

Angers, le 9 décembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le Pôle Santé de Monplaisir inauguré ce mardi

Ce mardi 9 décembre, Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, et Emmanuel LE ROY, Secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire, inaugurent le Pôle santé de Monplaisir, en présence des représentants des professionnels de santé.

L'inauguration du Pôle Santé marque une étape déterminante pour l'amélioration de l'accès aux soins dans le quartier de Monplaisir. Implanté au cœur du quartier, au sein du Plot Nord sur la place de l'Europe, ce nouvel équipement de 771 m<sup>2</sup> répond à une ambition forte pour la Ville d'Angers : garantir à chaque habitant un accès facilité et de qualité aux soins.

Dans un contexte national où la désertification médicale et les difficultés d'accès aux professionnels de santé touchent particulièrement certains territoires, l'ouverture de ce pôle constitue un signal fort de mobilisation collective.

## Des médecins généralistes installés depuis le début du mois de décembre

Depuis le mois d'octobre, les premiers services ont déjà ouvert leurs portes et attestent de la montée en puissance progressive de ce nouvel espace de santé. Le laboratoire d'analyses médicales LAB OUEST et le centre de soins infirmiers KHERA, opérationnels depuis le début de l'automne, permettent déjà aux habitants de bénéficier d'un premier niveau de services essentiels, directement dans leur quartier. Depuis le 3 décembre, le Centre de Santé géré par l'association « Monplaisir en santé » accueille trois médecins généralistes au premier étage, offrant ainsi une réponse concrète aux besoins d'accompagnement médical et de suivi au long cours des patients.

Le Pôle Santé a été pensé comme un espace évolutif, pouvant s'adapter aux besoins de la population. À terme, il doit accueillir trois orthophonistes, un psychologue, une autre profession paramédicale ou un ostéopathe, ainsi que deux à trois kinésithérapeutes disposant d'un plateau technique dédié. Ce développement progressif permettra de proposer une offre de soins plus complète, tout en facilitant les coopérations entre professionnels. Ce modèle pluridisciplinaire constitue un atout majeur pour améliorer la continuité des prises en charge.

## L'ouverture du Pôle Santé : la dernière étape du Plot nord franchie

Ce projet de Pôle Santé, travaillé en amont entre Angers Loire Métropole et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, constitue la « dernière étape » du Plot nord de la place de l'Europe, porté par Angers Loire Métropole, pour un coût global de 2,8 millions d'euros.

C'est la SOPPEC qui a été maître d'ouvrage de la construction des cellules commerciales du Plot Nord et également maître d'ouvrage des aménagements intérieurs du pôle santé. Le cabinet d'architecte Lionel Vié a, lui, assuré la maîtrise d'œuvre.

Suite à un appel d'offre, les entreprises suivantes ont été retenues pour réaliser les travaux :

- Baumard Travaux Service (gros œuvre et métallerie serrurerie) ;
- AFC (charpente métallique) ;
- ACE (étanchéité) ;
- SBI (cloisons acoustiques)
- Atelier Lacour (menuiseries intérieures)
- Thery plaquiste (plâtrerie / isolation)
- Comiso (plafonds suspendus)
- Moreau agencement (agencement)
- EIB (chauffage – plomberie ventilation et électricité courants faibles)
- TK elevator (ascenseur)
- Chudeau (peinture et revêtement de sol)

## L'accès aux soins au service de l'attractivité du quartier

Au-delà de l'ouverture d'un nouvel équipement, le Pôle Santé incarne une vision politique : celle d'une santé accessible à tous, quel que soit son lieu de résidence. À Monplaisir, où la demande de soins est particulièrement forte, ce projet témoigne de la volonté d'Angers Loire Métropole et de l'ensemble des partenaires de réduire les inégalités territoriales en matière de santé. Il illustre le rôle des collectivités locales dans l'organisation de l'offre de soins, en complémentarité avec les professionnels et les acteurs associatifs. L'installation d'un tel pôle au cœur du quartier répond également à une approche globale de renouvellement urbain. En renforçant la présence de services publics et de proximité, il contribue pleinement à redynamiser le quartier.